



# Pas-de-Calais

## *Mon* Département

### **RÈGLEMENT INTÉRIEUR**

**Rassemblement “Les Petites Anglaises”**

Château d’Hardelot – 12 juillet 2026

#### **Article 1 – Circulation sur le site**

La circulation des véhicules est strictement limitée à une vitesse maximale de 10 km/h sur l’ensemble du site **Centre Culturel de l’Entente Cordiale**

#### **Article 2 – Déplacements et stationnement des véhicules**

Les déplacements de véhicules doivent être limités au strict nécessaire durant toute la durée de la manifestation au sein du site Centre Culturel de l’Entente Cordiale

Le stationnement des exposants sera organisé selon le plan (parking haut et cour du château ) du site Centre Culturel de l’Entente

#### **Article 3 – Encadrement des mouvements**

Tout déplacement de véhicule doit se faire en présence et sous la supervision du personnel habilité (ADS DU CHATEAU D’HARDELOT)

## **Article 4 – Nuisances sonores**

Afin de préserver le confort des visiteurs et le cadre du site, il est strictement interdit de :

- Faire vrombir les moteurs
- Utiliser le klaxon de manière injustifiée

## **Article 5 – Sécurité du public**

Les participants s'engagent à faire preuve de la plus grande prudence à l'égard du public, en particulier des enfants et des personnes à mobilité réduite.

## **Article 6 – Sécurité du site**

Chaque participant s'engage à respecter les bâtiments, infrastructures, équipements du site et à respecter l'environnement et espaces paysagers du site

## **Article 7 – Responsabilité**

Chaque participant est responsable de son véhicule et de son comportement. Le non-respect du présent règlement pourra entraîner l'exclusion immédiate de la manifestation.

## **Article 8 – Assurance des véhicules**

Chaque participant doit être en mesure de justifier d'une assurance en cours de validité couvrant son véhicule pour la circulation et les dommages pouvant être causés à des tiers.

Le château d'Hardelot ne pourra être tenu responsable en cas de défaut d'assurance

## **Article 9 – Acceptation du règlement**

La participation à l'événement implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement intérieur.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.